

## COMPOSITION D'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

### ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Thierry Favier, Jean Gribenski

**Coefficient : 3 ; durée : 6 heures**

Le sujet proposé visait à interroger, à partir de la définition que donne Rousseau du récitatif dans son *Dictionnaire de musique* (1768), le rapport qui s'établit dans l'*Orfeo* (1607) de Monteverdi entre récitatif et air. La principale difficulté résultait de ce décalage historique. Alors que Rousseau, à partir d'une série de critères distinctifs, définit le récitatif par opposition à l'air, la pertinence même de cette opposition et le statut de fondement de la dramaturgie de l'opéra que lui accorde Rousseau, dans le contexte très polémique du XVIII<sup>e</sup> siècle français, devaient être mis en question. Si le jury n'attendait pas une contextualisation poussée de la citation de Rousseau, plusieurs candidats ont évacué toute perspective critique et ont considéré les catégories de Rousseau et les critères sur lesquels elles sont fondées comme immuables et absolus. Quelques rares candidats ont mal interprété la pensée du philosophe (qui aurait manifesté son mépris pour l'inutilité de l'air) ou ont inversé totalement la perspective historique en soulignant la modernité de l'opéra de Monteverdi, qui aurait réduit l'opposition rousseauiste entre récitatif et air, sans s'interroger sur la pertinence d'une telle représentation dans l'Italie du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans l'ensemble cependant, le sujet a été compris et les candidats ont bien perçu, sans toujours l'explicitier, la double dimension que recelait, dans ce contexte, la citation de Rousseau, anachronique dans ses termes et pertinente par ses enjeux.

Très logiquement, la plupart des candidats se sont d'abord attachés à définir les caractéristiques du récitatif et de l'air dans l'opéra de Monteverdi, avant d'envisager le rapport qui pouvait s'établir entre les deux. Dans cette optique, le sujet invitait à mesurer le degré de concordance entre, d'une part, les critères sur lesquels Rousseau fondait sa distinction entre récitatif et air, et, d'autre part, les extraits de l'*Orfeo* nombreux et diversifiés joints au sujet. Trop souvent, les candidats se sont limités à commenter les extraits qui ne contredisaient pas les catégories rousseauistes ou ont orienté leur commentaire en ce sens, évitant d'évoquer, par exemple, l'immobilité harmonique du « *Questi i campi di Tracia* » ou le caractère déclamatoire du « *Possente spirto* ». Plusieurs fois, l'inféodation totale aux critères rousseauistes a conduit à des caractérisations erronées, faisant du « *Rosa del ciel* » un air et du « *Possente spirto* » un récitatif.

Les copies les plus réussies sont celles qui ont évalué évaluèrent méthodiquement la pertinence de chacun des critères retenus par Rousseau et qui ont mis mirent en évidence les parallélismes mais aussi les distorsions entre les conceptions de Rousseau et celles mises en œuvre par Monteverdi. Parfois très bien menée, cette analyse stylistique a souvent pâti du fait que certains termes de la citation de Rousseau n'étaient pas définis avec précision ou totalement ignorés (cela concerne particulièrement la distinction faite par Rousseau entre accent grammatical et accent oratoire).

La méthode la plus féconde consistait à distinguer la nature et la fonction de l'air, puis celles du récitatif, amalgamées dans la définition de Rousseau. L'examen de la nature de

l'écriture vocale conduisait à souligner la variété des types d'airs et de récitatifs qui caractérise l'*Orfeo* et à mettre en évidence des modes d'expression intermédiaires qui mêlent récitatif prosodique ou déclamatoire, arioso et courtes séquences structurées.

Peu de candidats ont distingué les formes fixes, comme la *terza rima* du « Possente spirto », des danses chantées ou des madrigaux. D'une manière générale, les éléments hérités de la tradition musicale de la Renaissance ont semblé moins familiers aux candidats. Quelques rares candidats ont très pertinemment replacé ces différentes formes musicales dans le contexte de l'époque en menant une réflexion terminologique (notamment sur la *spezzatura* ou les *mezz'arie*) et en évoquant les textes fondateurs de Caccini, Peri, Galilei, Cavalieri ou Doni.

La distinction entre nature et fonction conduisait à élargir l'opposition entre récitatif et air et à aborder la dramaturgie de l'opéra de Monteverdi. Quelques candidats ont évoqué de façon convaincante l'influence de la pensée humaniste et du néoplatonisme sur cette dramaturgie en montrant comment la variété des types de chants permettait de caractériser les éléments individuels et collectifs du mythe et d'illustrer le pouvoir de la musique. Malheureusement, peu de candidats ont traité la question du chant soliste à la lumière des tensions entre les conceptions humanistes du siècle passé et la modernité des recherches menées par les compositeurs-chanteurs comme Caccini ou Peri. Souvent, les références au contexte culturel et philosophique, rassemblées dans une troisième partie, ont paru artificiellement plaquées et mal maîtrisées. Parallèlement aux travaux souvent cités de Denis Morrier ou Philippe Beaussant, quelques candidats ont exploité les recherches de l'école anglo-saxonne (Tim Carter, John Whenham) ou italienne (Nino Pirrotta, Paolo Fabbri) et manifesté une large culture et une ampleur de vue remarquable.

Outre l'absence totale d'examen critique de la définition de Rousseau, il faut déplorer malheureusement de trop nombreuses fautes de syntaxe ou d'orthographe et la maladresse qui consiste à insérer un paragraphe sans rapport direct avec le sujet proposé, prétexte à étaler quelques connaissances que l'on maîtrise. Comme souvent, plusieurs copies ont pris une tournure « psychologisante » peu en rapport avec le sujet (développements sur « l'ego surdimensionné d'Orfeo ») ou ont exploité à satiété les lieux communs de la « modernité » (virtuosité systématiquement associée au « mauvais goût »). Rappelons enfin que l'argumentation doit s'appuyer sur une analyse d'extraits choisis de la partition : la multiplication des exemples ne doit pas se faire aux dépens de la pertinence des commentaires et de la lisibilité des annotations.